

LIRE – LES COMPETENCES EN JEU DANS LA LECTURE

On affirme aujourd'hui que savoir lire, c'est être capable de comprendre un texte écrit. Comprendre, c'est élaborer une représentation mentale.

Savoir lire, ce sera donc parvenir à élaborer une représentation mentale, conforme à celle que le scripteur a voulu transmettre, en s'appuyant sur des signes graphiques organisés qui constituent la langue écrite.

Les différents domaines de compétences qui sont mobilisés par le lecteur expert dans son activité de lecture sont classés en six catégories.

I. Domaine de la pragmatique (Pourquoi lit-on ?)

1. Conscience des fonctions de l'écrit

- plaisir
- nécessité fonctionnelle (utilité pour fonctionner dans la vie quotidienne)

2. Capacité à pratiquer la lecture/écriture comme un acte de langage

- intégration de l'activité au sein d'un projet
- perception de l'intention générale et de la situation de l'énonciateur (paramètres de l'énonciation)
- représentation du rôle de l'acte de lecture dans la tâche (contrat didactique)

3. Capacité à se décentrer

- se mettre par la pensée à la place de l'émetteur
- calcul interprétatif
- estimation du savoir partagé

II. Domaine du socioculturel (connaissance du monde)

1. Familiarisation avec la forme et avec le fonctionnement d'écrits sociaux divers
2. Perception des connotations, liées au référent, au vocabulaire, à la syntaxe, au registre de langue, aux autres codes, ...
3. Reconnaissance des « genres » de textes et de leurs lois de fonctionnement (le conte, le fait divers, le vaudeville)
4. Familiarisation avec d'autres codes
 - schémas
 - symboles
 - images, ...

III. Domaine linguistique (représentation et automatiser du fonctionnement des différents systèmes de la langue)

1. Fonctionnement du système graphique
 - relations phonèmes/graphèmes (combinatoire)
 - fonctionnement orthographique
2. Système lexical
 - familles de mots (dérivés, radicaux, ...) (entrée orthographique)
 - champs lexicaux (synonymes, antonymes, reformulations par paraphrases, métaphores, ...)
 - délimitation du champ sémantique d'un mot par l'environnement
3. Morphosyntaxe
 - concepts grammaticaux : constituants de la phrase, structures relationnelles (fonctions)
4. Plan textuel
 - superstructures formelles (types de textes), et macrostructures sémantiques : « balisage » du texte par des connecteurs

- énonciation : mise en scène du savoir, distinction récit/discours, modalisations
- progression thématique : reconnaissance thèmes (ou sous-thèmes) et rhèmes, reprises anaphoriques (pronoms, synonymes, nominalisations, ...)

IV. Domaine comportemental (Développement d'un comportement intellectuel actif)

- curiosité intellectuelle, esprit critique
- rapidité et puissance de travail
- adaptation et diversification des stratégies d'exploration des écrits
- possibilité d'accommodation devant un obstacle
- capacité à s'appuyer sur des indices
- capacité à faire des hypothèses
- anticipation
- rigueur dans la vérification des hypothèses

V. Domaine de l'activité cognitive (Mise en œuvre d'opérations mentales)

1. Capacité à mettre en interaction, pour élaborer du sens

- un pilotage par le « haut » (orientation du sens tirée du contexte situationnel, sémantique, syntaxique, ...)
- prise d'information par le « bas » (décodage à partir de la langue)

2. Capacité à gérer la charge cognitive

- automatisation des processus de bas niveau
- mémorisation à court terme : capacité de charge de la mémoire de travail

3. Elaborer une macrostructure sémantique

Mise en mémoire à long terme (intégration de la progression du sens) : capacité à structurer, à abstraire, à hiérarchiser, à synthétiser, ...

4. Capacité à gérer l'implicite

- percevoir les présupposés linguistiques
- saisir les sous-entendus (en relation avec la situation d'énonciation)
- mettre en relation des données pour faire des inférences

VI. Domaine du développement sensori-moteur

1. Repérage dans l'espace et dans le temps
2. Discrimination visuelle
3. Discrimination auditive (phonèmes)
4. Développement de la mémoire visuelle
5. Agilité oculaire ; vitesse de « balayage »

Remarque : Il convient de se garder d'une dérive à propos de la dernière catégorie : repérage dans l'espace et dans le temps, discrimination visuelle ou auditive, mémorisation sont des capacités bien entendu mobilisées dans la perception des signes graphiques. Il est clair que la chaîne écrite doit se lire de gauche à droite, que l'opposition graphique entre les lettres d, b, p, q, suppose la distinction entre la position d'un jambage à droite et à gauche, au-dessus et en dessous. Mais il n'est pas souhaitable d'en faire des prérequis, c'est-à-dire d'attendre que ces compétences soient totalement maîtrisées pour commencer l'approche de l'écrit. Elles se développeront aussi à travers ces tentatives de discrimination.

VII. Autres exemples de classification de ces compétences

1. Classification d'Evelyne Charmeux

Evelyne Charmeux, dans le matériel pédagogique d'apprentissage édité sous le titre *Le coffre à outils* (Sedrap, Toulouse), propose une organisation de ses supports en fonction de cinq familles de compétences :

- compétences sémiotiques : capacité à construire du sens ;
- compétences langagières : maîtrise des indices linguistiques et variabilité langagière ;
- compétences d'orientation dans l'univers de la lecture : savoir se servir des « objets à lire » ;
- compétences perceptives ;
- compétences affectives et psychologiques : les savoirs comportementaux.

2. Classification de Josette Jolibert

Josette Jolibert, dans son ouvrage *Former des enfants lecteurs de textes* (Hachette), parle de plusieurs « couches de lecture » qui sont en interaction et qu'elle classe en sept niveaux :

1. La notion de contexte (origine, situation du texte)
2. Les principaux paramètres de la situation de communication
3. Le type de texte
4. La superstructure textuelle
5. Le fonctionnement linguistique au plan textuel (marques énonciatives, substituts, connecteurs, réseaux de sens, ...)
6. La linguistique de la phrase (syntaxe, vocabulaire, orthographe, ...)
7. Les mots et les microstructures qui les constituent (graphèmes, morphèmes grammaticaux, lexicaux, ...)